Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213503592-20251204-2025_095-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Visseiche

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Prefecture de Rennes
Le : 05/12/2025
Et
Publication ou notification du : 05/12/2025

L'an 2025, le 4 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Visseiche s'est réuni à la Salle communale, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GATEL Bruno, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/11/2025.

Présents : M. GATEL Bruno, Maire, Mme COCHET Tiphaine, MM : DAGUIN Clément, DAUVIER Vincent, DELONGLÉE Joël, FRITEAU Eric, HAREAU Ludovic, SIMON Claude, VIDAL Jérôme

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MARTIN Jennifer à M. VIDAL Jérôme, M. BESNARD Jean-Pierre à M. DAGUIN Clément

Absent(s) : M. LAMBERT Pascal

A été nommé(e) secrétaire : M. DAGUIN Clément

2025-095 – BAIL COMMERCIAL AU JOUR LE JOUR

Monsieur le Maire indique que le bail commercial du restaurant Au jour le jour arrive à échéance le 7 décembre 2025. Des modifications ont été apportées suite à un entretien avec le gérant le samedi 22 novembre.

Les modifications portent sur la prise en charge par le gérant du vidéoprojecteur, l'entretien de la hotte et de la chambre froide ainsi que la location de la citerne gaz.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- VALIDE le bail commercial Au Jour le Jour à compter du 8 décembre 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/12/2025
Le Maire
Bruno GATEL

